



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire

Recension des écrits

préparée par

Anne Robineau

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

présentée à la

**Fédération nationale des conseils
scolaires francophones (FNCSF)**

Janvier 2010

État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire

en collaboration avec Josée Guignard Noël (agente de recherche),
Marie-Claude Levesque (assistante de recherche)
et Marc Johnson (chercheur)

État des lieux sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire

Recension des écrits

présentée à la

Fédération nationale des conseils scolaires francophones
(FNCSF)

par

Anne Robineau

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques



ICRML

Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM

Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Moncton (Nouveau-Brunswick)
Janvier 2010

ISBN 978-1-926730-06-6

© Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
Pavillon Léopold-Taillon, pièce 410
Université de Moncton, Campus de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9
Téléphone : 506 858-4669 Télécopieur : 506 858-4123
Site Web : www.icrml.ca

Dépôt légal : 1^e trimestre 2010
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

Table des matières

| | | | |
|--|-----------|--|-----------|
| Table des matières | 7 | 2.3 Relations entre l'école et les familles | 25 |
| Mandat | 9 | 2.4 Connaissance du système éducatif et participation des parents..... | 27 |
| Introduction | 11 | 2.5 Politiques et éducation multiculturelle..... | 27 |
| Chapitre 1 - Portraits généraux sur l'immigration en milieu minoritaire francophone..... | 13 | 2.5.1 Plurilinguisme, école francophone/école d'immersion..... | 28 |
| 1.1 Relever les défis du pluralisme : sensibiliser les communautés d'accueil..... | 13 | 2.5.2 Stigmatisation et discrimination | 30 |
| 1.2 La mise en place de stratégies : la formation du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada-Communautés francophones en situation minoritaire..... | 15 | 2.5.3Équité et promotion de la diversité | 32 |
| 1.3 L'immigration et la dualité linguistique : les critères de l'article 23..... | 16 | Chapitre 3 - Stratégies gagnantes et pratiques en cours | 34 |
| 1.4 Études de cas | 17 | 3.1 Constitution de profils de la population scolaire immigrante | 34 |
| Chapitre 2 - Portraits généraux sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones en situation minoritaire..... | 20 | 3.2 Plan de communication destiné aux parents et aux partenaires communautaires..... | 35 |
| 2.1 Les défis de l'administration scolaire et du personnel enseignant | 21 | 3.3 Initiatives, pratiques pédagogiques et trousse d'accompagnement | 36 |
| 2.2 Représentations sociales et diversité culturelle | 23 | Conclusion | 38 |
| | | Bibliographie | 42 |



Mandat

Notre recherche a été commandée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) auprès de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et a pour objet de rendre compte des recherches réalisées sur la question de l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones en milieu minoritaire afin de mieux gérer la diversité culturelle qui y règne. Ce projet répond aussi plus généralement à la préoccupation du Comité tripartite (fédéral / provinces et territoires / communautés francophones) chargé de

mettre en œuvre le *Plan d'action - article 23*¹ en tenant compte des défis de l'immigration au sein des communautés francophones minoritaires. Notre objectif ultime vise à fournir des pistes de réflexion à la FNCSF pour qu'elle puisse formuler des stratégies d'action en fonction des problématiques étudiées et obtenir du financement en conséquence. Nous espérons que cette recension des écrits pourra aider à mieux cerner les problématiques auxquelles se heurtent les acteurs œuvrant dans ce domaine.

¹ Fédération nationale des conseils scolaires francophones, [*Plan d'action – article 23 afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada*](#), Ottawa, 2006.



Introduction

L'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire est un phénomène assez récent. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les études concernant plus particulièrement les élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones en situation minoritaire soient peu nombreuses et offrent jusqu'à maintenant un portrait plutôt fragmentaire de la situation. Malgré tout, plusieurs recherches sur la question ont réussi à faire apparaître des défis actuels rencontrés, d'un côté, par le personnel enseignant et l'administration scolaire et, de l'autre, par les élèves immigrants et leurs familles. Certaines initiatives entreprises par des conseils scolaires, des enseignants ou des associations multiculturelles ont également permis d'élaborer quelques outils dans le souci d'assurer une meilleure inclusion des élèves issus de l'immigration. D'une part, ces outils révèlent une information de base sur le milieu scolaire francophone hors

Québec et, d'autre part, ils répertorient des personnes-ressources capables de déterminer les besoins spécifiques des nouveaux arrivants en fonction de leurs habitudes culturelles.

Le contenu de ces études et de ces outils est exposé ci-après. La première partie porte sur la thématique générale de l'immigration en milieu minoritaire. Elle situe le contexte des politiques relatives à l'immigration et aux langues officielles ainsi que les stratégies élaborées pour accueillir de nouveaux arrivants dans les communautés francophones. La deuxième partie s'intéresse plus particulièrement aux études consacrées à la problématique de l'immigration en milieu scolaire francophone minoritaire. Enfin, la troisième partie rapporte quelques stratégies qui gagneraient à être partagées et (ou) poursuivies dans l'ensemble du réseau des écoles de langue française en situation minoritaire.



Chapitre 1 - Portraits généraux sur l'immigration en milieu minoritaire francophone

Dans cette première partie, il est question de l'évolution des politiques fédérales en matière d'immigration et de langues officielles ainsi que des stratégies arrêtées par des organismes gouvernementaux et communautaires en vue de favoriser l'immigration dans les communautés francophones. Les études exposées mettent en relief le changement des représentations sociales de ces communautés, notamment par rapport à leur volonté d'être plus inclusives envers les immigrants. Les autres recherches font apparaître les besoins et les capacités d'accueil des nouveaux arrivants francophones dans certaines régions.

1.1 Relever les défis du pluralisme : sensibiliser les communautés d'accueil

Ainsi, pour aborder des questions plus spécifiques concernant le rapport entre le système d'éducation dans les communautés francophones en situation minoritaire et l'immigration, il faut pouvoir situer les moments et les acteurs clés ayant favorisé l'accueil de nouveaux arrivants au sein de ces minorités linguistiques. Diane Farmer (2008a) dresse le bilan des étapes qui ont mené à une meilleure prise en charge de l'immigration par les minorités francophones hors Québec. Pour l'expliquer, elle distingue « deux logiques argumentaires » qui ont guidé les actions et les partenariats entre les représentants communautaires et les représentants

gouvernementaux. La première se rapporte au maintien, voire à l'accroissement du poids démographique des francophones par l'immigration. La deuxième renvoie plutôt à l'argument identitaire et rejoint des préoccupations concernant la venue et la conservation d'immigrants dans des communautés jusqu'alors relativement monoculturelles. Elle est d'avis que l'argument économique ne serait pas le plus important dans cette dynamique. Pourtant, on remarque que, devant la croissance économique que peut générer l'immigration, une sélection des immigrants est faite par rapport à leur qualification et à leur contribution éventuelle aux économies locales.

Quoi qu'il en soit, l'immigration est devenue un enjeu de taille pour l'avenir des communautés francophones maintenant plus proactives dans ce domaine. Comme le souligne Dyane Adam (2003), citée par Farmer (2008a), les communautés francophones ont aujourd'hui la possibilité de profiter de programmes fédéraux consacrés au recrutement, à l'accueil et à l'établissement de nouveaux immigrants. Avant de décrire les initiatives des communautés et de leurs organismes porte-paroles, Farmer esquisse un portrait des modifications apportées à la politique linguistique du Canada et énumère les changements survenus dans *La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Ainsi, en 1988, le gouvernement canadien adopte la nouvelle *Loi sur les langues officielles*. L'article 41 prévoit que



l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux doivent respecter la dualité linguistique, ce qui ouvre la voie à des revendications plus étoffées concernant l'accès à des services en français dans les communautés francophones hors Québec. En matière d'immigration, un nouveau système de pointage tenant compte de la réalité des communautés de langue officielle favorisera la sélection d'immigrants qui connaissent le français et l'anglais. Farmer (2008a : 125) cite les principales dispositions de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (2002) :

-3 (1) *b.1*) De favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires.

-3 (3) *d*) D'assurer que les décisions prises en vertu de cette loi soient conformes à la *Charte canadienne des droits et libertés*, notamment en ce qui touche les principes, d'une part, d'égalité et de protection contre la discrimination et , d'autre part, d'égalité du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada.

-3 (3) *e*) De soutenir l'engagement du gouvernement du Canada de favoriser l'épanouissement de minorités anglophones et francophones du Canada (Canada, 1997).

Carsten Quell (CLO, 2002) qui a étudié les obstacles et les possibilités se présentant aux immigrants dans les communautés de langue officielle, souligne le bien-fondé de ces nouvelles dispositions. Le nouveau système de pointage favorise la sélection d'immigrants bilingues, en particulier des travailleurs qualifiés qui constituent les

deux tiers des immigrants entrant au Canada (CLO, Quell, 2002, p.15).

Cela aura un effet notable sur l'accroissement de l'immigration chez les minorités francophones, celle-ci étant bien en dessous des besoins en terme de maintien des communautés francophones. Cela vient aussi répondre à une situation complexe sur la définition d'un francophone, notamment pour les immigrants qui se considèrent francophones, mais qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Cependant, cela ne résout pas les difficultés à une bonne intégration, notamment la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger et la préférence des employeurs à de l'expérience de travail acquise au Canada.

Les porte-paroles des communautés francophones en situation minoritaire ont participé activement à l'adoption de ces dispositions législatives. À cet égard, Farmer note le rôle pionnier de la Société franco-manitobaine dans le développement du recrutement et de stratégies d'accueil d'immigrants. Elle analyse également l'évolution des représentations sociales concernant l'immigration au sein des communautés francophones et le rôle primordial qu'a joué la FCFA dans la réflexion sur l'immigration. Plusieurs séries de consultations ont été menées. Elles ont donné lieu à une première étude, *Les communautés francophones et acadienne du Canada face au pluralisme* (1991). Cette recherche est considérée comme constituant un moment marquant de l'ouverture de la francophonie hors Québec à la diversité ethnique et culturelle. Plus tard, entre 1999 et 2001, une autre étape a été franchie grâce à un projet de planification de l'immigration au sein des



communautés francophones mené par la FCFA dans le cadre d'un programme de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. Des recommandations sont alors formulées pour favoriser un climat plus inclusif au sein des communautés francophones.

1.2 La mise en place de stratégies : la formation du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada- Communautés francophones en situation minoritaire

Dans la foulée de la volonté exprimée d'établir un climat plus inclusif pour les immigrants, un comité national chargé de définir un plan d'action pour l'immigration en milieu minoritaire est constitué en 2002. Il s'agit du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada - Communautés francophones en situation minoritaire (CIC-CFSM). L'année suivante, en 2003, ce nouveau comité dévoile son *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (Canada, 2003, cité par Farmer 2008a : 131). Les associations francophones travaillent d'arrache-pied avec Citoyenneté et Immigration Canada pour concrétiser le recrutement, l'accueil et la rétention des immigrants. Elles veilleront aussi à poursuivre le débat que suscite l'inclusion des immigrants par rapport aux questions d'altérité et d'identité dans ces communautés.

Pour répondre aux besoins des immigrants et des communautés, des domaines sont particulièrement ciblés, comme le travail, l'éducation et la santé. Depuis 2003, ce plan stratégique est régulièrement réévalué. Il précise les rôles et les responsabilités du Comité directeur, de la communauté francophone, de Citoyenneté et Immigration Canada ainsi que des partenaires gouvernementaux dans l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Il explique également la procédure à suivre dans la mise en œuvre des stratégies, des mécanismes d'évaluation et des mécanismes de suivi.

Comme le plan stratégique de 2003, celui de 2006 (Comité directeur- CIC-CFSM) survole la thématique de l'éducation. Les défis actuels quant à l'immigration dans les CFSM sont relatifs tout d'abord au nombre insuffisant d'immigrants d'expression française dans les communautés. On parle d'un taux d'immigration de 3,1 % en 2001, qui devrait être augmenté à 4,4 % en 2008. Ce dernier pourcentage est équivalent à celui des francophones de langue maternelle en situation minoritaire vivant à l'extérieur du Québec. Ensuite, les défis sont liés à la mobilité des immigrants qui ne réussissent pas à s'intégrer dans leur région d'accueil et qui quittent certaines régions pour les grands centres urbains. Cette mobilité géographique ne facilite pas l'enracinement des familles dans ces communautés et, par conséquent, de leurs enfants au sein du milieu scolaire. D'autres défis portent sur l'intégration économique et sociale des immigrants sans compter la discrimination qu'ils risquent de subir. Ils sont causés principalement par les problèmes de la reconnaissance des titres



de compétences étrangères, de la méconnaissance de l'anglais et du manque d'habiletés en français. Enfin, à toutes ces difficultés s'ajoute le manque de capacité en matière de recrutement, d'accueil et d'intégration des immigrants d'expression française dans les communautés.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs stratégies sont proposées. Elles cherchent généralement à cibler les immigrants qui représentent un potentiel plus important d'intégration dans les CFSM, soit parce qu'ils maîtrisent déjà les deux langues officielles, soit qu'ils sont déjà sur place comme étudiants internationaux ou comme réfugiés par exemple, ou encore que leurs compétences professionnelles correspondent à un besoin particulier en main-d'œuvre dans la communauté d'accueil. Il doit donc y avoir une concertation et une coordination de nombreux intervenants pour favoriser la réussite de l'immigration. Dans cette perspective, la mise en œuvre du plan quinquennal (2006-2011) du Comité CIC-CSFM priorise la mise en place de réseaux locaux d'accueil des immigrants et l'appui à ces réseaux, une meilleure sensibilisation auprès de la communauté locale du potentiel de l'immigration dans leur communauté, la création d'un programme de formation linguistique en anglais et (ou) en français et de formation visant l'actualisation des compétences professionnelles et des habiletés en matière d'employabilité pour les nouveaux arrivants. Ce Comité souligne l'importance d'approfondir la recherche sur la problématique de l'immigration dans les CFSM afin d'approfondir la connaissance des réalités sur le terrain et d'offrir un appui à différents projets comme la création de

micro-entreprises, l'aide à des établissements postsecondaires de langue française en vue de recruter des étudiants internationaux, et de les intégrer, la promotion et la sélection des immigrants potentiels et l'appui aux réfugiés.

1.3 L'immigration et la dualité linguistique : les critères de l'article 23

D'autres rapports recommandant une meilleure planification de l'accueil et de la conservation des immigrants avaient déjà souligné des problématiques similaires. Celles-ci ont été intégrées dans les plans stratégiques précités. Parmi ces rapports, il convient ici de mentionner celui que Jack Jedwab a réalisé (2002) et dans lequel il évalue les mesures appliquées en matière d'immigration pour assurer la réalisation de l'engagement face à la dualité linguistique et favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Dans une partie consacrée à l'éducation, l'auteur note qu'il est difficile d'avoir accès à l'école de langue française en milieu minoritaire et que cette difficulté pourrait produire un effet dissuasif chez les nouveaux arrivants, en particulier ceux qui sont d'expression française. Il rappelle que, si l'enfant ne peut être admis dans une école de langue française parce qu'il ne remplit pas les critères que prévoit l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la famille doit alors obtenir une permission ou une autorisation du conseil de l'école en question et du conseil scolaire francophone de la région.

Il est certain que des mesures doivent être prises pour mieux connaître les difficultés



des nouveaux arrivants au sein des CFSM. Jedwab prend ensuite l'exemple de la province d'Ontario qui, en 1996, a organisé une série de consultations pour examiner les préoccupations des francophones ethnoculturels. Plusieurs recommandations ont été formulées après cet exercice, dont la création de programmes scolaires destinés aux nouveaux arrivants et l'implantation d'une structure provinciale représentant les préoccupations des francophones ethnoculturels. Il a été recommandé également que le personnel des écoles de langue française soit sensibilisé à la diversité ethnoculturelle et que des exemples d'immigrants qui ont réussi dans leur vie professionnelle soient présentés aux élèves ethnoculturels. Ces recommandations vont dans le même sens que celles de Jedwab, qui proposait de créer des programmes de sensibilisation aux cultures dans le système scolaire afin d'aider le personnel enseignant et administratif des écoles à composer avec la diversité ethnoculturelle. Il ajoute, tout comme le fera Farmer (2008a), précitée, que l'intégration des immigrants implique un changement des représentations de l'identité sociale à l'égard des nouveaux arrivants, mais aussi de la communauté d'accueil. Nous le verrons plus loin, des études se sont intéressées aux questions identitaires et aux processus d'inclusion au sein des écoles d'expression française dans les CFSM.

1.4 Études de cas

Ces plans stratégiques ont été élaborés grâce aux préoccupations d'intervenants communautaires et de représentants gouvernementaux quant à l'avenir des

communautés francophones hors Québec. Des études sur le terrain ont été réalisées et ont permis d'illustrer des besoins concrets des communautés francophones.

C'est dans cette perspective que la FCFA a commandé une étude auprès de PRA Inc. (2004) pour évaluer la capacité de six communautés francophones en situation minoritaire (Moncton, Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver) à accueillir et à intégrer des nouveaux arrivants francophones². Même si l'éducation n'est pas le thème central de ce rapport, il reste que les auteurs de l'étude ont tenu à aborder la question de l'intégration scolaire des nouveaux arrivants dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Au moment de l'étude, en 2004, ils font observer que les conseils scolaires francophones offrent peu, si tant est qu'ils en offrent, de programmes ou de services pour intégrer les nouveaux arrivants. Ce phénomène semble être plutôt paradoxal puisque l'un des objectifs premiers des nouveaux arrivants dès leur arrivée au pays vise à choisir le système d'éducation qui convient pour leurs enfants et, surtout, à déterminer dans quelle langue ils feront leurs études. Toutefois, plusieurs organismes communautaires tentent, déjà à l'époque, d'intégrer les nouveaux arrivants à la communauté francophone. Parallèlement, les auteurs du rapport notent que, selon les intervenants interrogés, il serait difficile d'intégrer les nouveaux arrivants au système scolaire francophone, surtout s'ils ne répondent pas entièrement aux critères énoncés à l'article

² La méthodologie utilisée pour l'étude repose sur une revue documentaire, 31 entrevues, 184 sondages et cinq groupes témoins.



23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et qu'ils doivent se soumettre à une procédure d'admission qui les décourage. Un autre phénomène est mis en avant : à l'instar de certains parents ayants droit, des parents immigrants préfèrent inscrire leurs enfants dans les écoles de langue anglaise puisque la majorité de la population où ils vivent est anglophone. Il y a donc tout un travail de sensibilisation à effectuer auprès d'eux. Selon ces intervenants, la solution relèverait des organismes communautaires, lesquels devraient élaborer des stratégies pour convaincre ces nouveaux arrivants d'inscrire leurs enfants dans les écoles de langue française. Aussi les auteurs recommandent-ils d'augmenter le nombre d'organismes francophones spécialisés en la matière. Ces recommandations impliquent nécessairement un investissement financier soutenu pour réaliser l'ensemble de ces initiatives et instaurer les structures dans lesquelles elles seront appelées à prendre place.

La Cité collégiale³ (2005) a également commandé une étude visant à définir comment cet établissement d'enseignement soutient les deux grands objectifs du gouvernement fédéral en matière de langues officielles et d'intégration des immigrants sur le marché du travail, c'est-à-dire la reconnaissance de l'expérience des nouveaux arrivants et la réussite de leur intégration dans le pays d'accueil. Depuis quelques années, elle s'aperçoit que de plus en plus de jeunes

provenant de l'étranger s'inscrivent à ses programmes. C'est ce qui l'a amenée à réfléchir aux questions concernant l'intégration de ces étudiants au marché du travail et leur orientation pendant leurs études. La recherche met en relief certains défis des immigrants face à la discrimination et à la reconnaissance des acquis scolaires. Les difficultés propres à l'intégration des étudiants issus de l'immigration à la Cité Collégiale s'expliquent certainement par des difficultés financières, mais aussi par une adaptation à de nouvelles méthodes d'apprentissage. L'étude présente aussi les défis reliés aux processus d'intégration généraux au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Les difficultés mentionnées rejoignent certains points développés précédemment dans d'autres études. On remarque notamment des causes de discrimination liée au statut de double minorité qui entraînent des difficultés à trouver du travail, ce qui signale par ailleurs, un manque de ressources en matière d'accueil dans la communauté francophone en milieu minoritaire. Dans cette perspective, la Cité collégiale a conçu plusieurs stratégies visant à mieux encadrer les étudiants issus de l'immigration (Plan stratégique 2003-2008) et le personnel enseignant. Elle souhaite notamment engager des professeurs provenant de plusieurs communautés culturelles pour être plus représentative de sa nouvelle clientèle étudiante et favoriser un climat d'échange. Elle s'est également affiliée à plusieurs organismes de la communauté, dont le Centre haïtien des carrières et des emplois et l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa pour élaborer des stratégies plus efficaces quant à l'intégration des jeunes issus de

³ La Cité collégiale a été créée en 1989 par le Gouvernement fédéral dans le but de donner accès aux francophones de l'Ontario à une formation dans leur langue et, ainsi, à favoriser le plein épanouissement de la communauté franco-ontarienne.



l'immigration au sein de son établissement
et dans le reste de la communauté.



Chapitre 2 - Portraits généraux sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones en situation minoritaire

Dans cette deuxième partie, les études présentées traitent plus particulièrement des problématiques liées à l'immigration dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Une première série de recherches dresse des portraits généraux sur le défi que peut poser le multiculturalisme au sein du milieu scolaire francophone. Ensuite sont discutées des questions relatives à la francisation, à la socialisation des élèves nouvellement arrivés d'un autre pays et à la transformation du système scolaire du fait de l'immigration. Une autre série d'études s'attache aux questions linguistiques et aux représentations de la langue chez les élèves qui sont multilingues. D'autres recherches se pencheront plutôt sur les parents de ces élèves issus de l'immigration et à leur participation à la vie de l'école que fréquentent leurs jeunes. Enfin, plusieurs études abordent la question des politiques internes des écoles en matière d'immigration à laquelle s'ajoutent des rapports sur la charge et la formation de l'enseignant devant cette nouvelle réalité du pluralisme à l'école et sur leurs conséquences au titre des représentations sociales, notamment de la stigmatisation, voire de la discrimination. Ces réflexions mènent à l'examen des questions d'équité et de promotion de la diversité culturelle.

2.1 Les défis de l'administration scolaire et du personnel enseignant

Dans un document destiné à la Fédération des enseignantes et des enseignants, Geneviève Emond (2008) témoigne de ses expériences quant à l'accueil des nouveaux arrivants au Canada, surtout dans le domaine de l'éducation. Ce témoignage sert d'introduction à l'ensemble des questions et des observations concernant le rôle de l'école comme lieu d'accueil et de socialisation pour les élèves issus de l'immigration et plus largement, pour leur famille. Dans son analyse des besoins des jeunes immigrants, l'auteure explique l'importance pour eux de bénéficier de services adaptés à leur intégration linguistique, scolaire, culturelle et psychosociale en milieu francophone. Elle favorise l'instauration d'une ouverture réciproque chez les uns et les autres afin de faciliter l'intégration des jeunes arrivants à l'école. Dans cette perspective, elle propose qu'une formation soit offerte aux enseignants pour les aider à mieux réaliser leur rôle dans le contexte de la diversité ethnoculturelle. Elle souligne l'importance d'une représentation des communautés nouvellement arrivées dans les écoles de langue française. Enfin, elle invite à une réflexion sur l'article 23 pour que les nouveaux arrivants francophones puissent inscrire plus facilement leurs enfants à l'école de langue française.

Toutes ces propositions représentent des enjeux considérables pour les administrations scolaires francophones en milieu minoritaire. Plusieurs études ont analysé ces enjeux. Yamina Bouchamma,



(2008 et 2009) a mené une étude au Nouveau-Brunswick auprès de directions d'écoles, d'enseignants, d'enseignants-ressources, de conseillers pédagogiques, de professionnel de l'immigration et d'agents du Carrefour d'immigration rurale (CIR) de Saint-Léonard (nord-ouest de la province).

Les résultats de cette étude ont permis de répartir l'attitude des acteurs scolaires à l'égard des élèves issus de l'immigration en milieu minoritaire francophone en deux catégories. D'une part, les élèves immigrants sont considérés comme une richesse pour le milieu minoritaire. En effet, les interactions entre les élèves leur permettraient d'être plus sensibilisés au français standard et aux différentes variétés de français. Toutefois, l'apport des élèves issus de l'immigration n'est pas exploité à son plein potentiel faute de ressources et de services pour les mettre en valeur. D'autre part, l'intégration de nouveaux arrivants conduit à une source d'inquiétude chez des personnes interrogées : elles constatent que certains élèves immigrants parlent plus couramment l'anglais que le français. Il devient alors impérieux de conscientiser davantage les nouveaux arrivants à la réalité de la langue française en milieu minoritaire francophone. La mission de l'école de langue française étant de sauvegarder sa langue et sa culture, ces participants affirment que l'école devrait accroître sa vigilance afin que les communications entre les élèves ne se limitent pas à l'emploi de l'anglais. Il serait donc important d'encourager ces élèves immigrants à participer à la promotion de la langue, peu importe leur origine et leur langue maternelle, ce qui implique aussi que l'accès à des programmes de

francisation devrait être d'autant plus facilité.

Bouchamma montre justement que des obstacles structurels entravant la francisation, comme le peu de temps accordé aux pratiques du tutorat. Elle ajoute que des obstacles liés aux représentations sociales des immigrants persistent dans les communautés d'accueil et provoquent un manque de communication entre les parties concernées et des décalages entre les attentes des uns vis-à-vis des autres. Elle recommande, à l'instar d'autres chercheurs, une collaboration accrue entre l'école et les familles afin d'établir un dialogue et de soutenir la réussite des jeunes. Ces efforts doivent s'accompagner d'une politique scolaire propre à fournir des ressources humaines et matérielles pour faciliter l'intégration et la francisation des élèves immigrants.

Toutes ces recommandations ajoutent à la lourde charge de l'administration scolaire, qui doit répondre à ces nouveaux besoins. Dans un article plus récent, Yamina Bouchamma (2009) note que, contrairement au secteur anglophone, qui offre des programmes d'apprentissage de la langue seconde et d'insertion sociale d'élèves immigrants, le secteur francophone compte de nombreuses lacunes par rapport à la question de l'immigration dans les écoles. En plus du manque de tutorat, des problèmes de communication école-famille quant à la langue parlée risquent de se manifester, ce qui vient alors s'ajouter à certaines caractéristiques sociales de l'élève immigrant, soit l'inexistence d'antécédents scolaires et le faible niveau



socioéconomique de sa famille. D'après les participants à son étude, il y aurait des solutions liées aux pratiques des enseignants, aussi bien pédagogiques qu'évaluatives. Sont mentionnées aussi des solutions liées aux pratiques de gestion, tels un lien école-communauté plus étroit, une formation appropriée du personnel et un système d'accueil spécialisé.

On le voit, dans les commentaires ou les défis relevés dans les recherches susmentionnées, le cadre administratif et politique ainsi que des programmes spécialisés sont souvent perçus comme devant être améliorés. Dans une de leurs études, Nicole Gallant et Wilfrid B. Denis (2008) livrent un inventaire des politiques ministérielles et des programmes scolaires qui favorisent l'accueil et l'intégration des élèves immigrants en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Ils se proposent de déterminer s'il existe une disparité entre la majorité et la minorité linguistiques de ces deux provinces.

Les communautés francophones de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick ont peu d'expérience en matière d'accueil et d'aide à l'intégration des immigrants, si on les compare à l'Ontario par exemple. S'agissant de leur système éducatif, la question de la diversité ethnoculturelle ou de l'intégration d'élèves immigrants est peu traitée, si tant est qu'elle le soit. Lorsqu'elle est abordée, on mise beaucoup plus sur la participation des élèves immigrants et sur l'adaptation du nouvel élève que sur la conscientisation des autres élèves et sur la modification des structures institutionnelles. Du côté des anglophones, des programmes d'intégration en stade de développement des élèves immigrants ont

été créés, alors que du côté des francophones, les initiatives sont ponctuelles et demeurent embryonnaires. Il existe donc une disparité entre le système scolaire de la majorité et celui de la minorité linguistique en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick.

Les auteurs concluent que, même si l'effectif d'élèves immigrants est faible dans les écoles, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick devraient se doter d'outils propres à favoriser l'intégration des élèves immigrants. Cette initiative serait avantageuse pour ces deux provinces puisque, si leurs efforts en vue d'accroître le nombre d'immigrants réussissent, le nombre d'élèves immigrants augmentera par cela même. Ils proposent l'implantation de cinq outils très concrets pour favoriser l'intégration des élèves immigrants dans les écoles (2008 : 86)

1. Des ressources financières spécifiques allouées à l'apprentissage d'une langue officielle, mais aussi à l'accueil et à l'insertion scolaire et sociale pour tous les élèves immigrants.
2. Des guides, tels que ceux en anglais au Nouveau-Brunswick, pour tout le personnel, autant les enseignants de langue seconde que les autres enseignants en contact avec des élèves immigrants.
3. Un guide simple sans être infantilisant destiné aux parents, portant sur le fonctionnement de l'école, les dates des congés fériés et autres fêtes soulignées à l'école, et les attentes générales envers l'élève et dans les occasions spéciales.
4. Pour l'ensemble des élèves, un programme pédagogique qui les expose à la diversité ethnoculturelle, non



seulement dans le monde, mais aussi « ici », chez eux.

5. Un mécanisme de coordination afin d'harmoniser les objectifs et les programmes fédéraux sur l'immigration, les programmes qui découlent des ententes fédérale-provinciales en immigration, et les politiques et programmes en éducation. Idéalement un tel mécanisme préconiserait une approche intégrée avec d'autres ministères comme la santé et les services sociaux. (Gallant et Denis, 2008 : 157)

L'implantation de ces outils nécessite une collaboration entre les écoles, les divisions ou commissions scolaires et les ministères concernés afin de mieux les harmoniser. Il importe aussi de lutter contre des représentations négatives à l'égard des immigrants et contre la diffusion d'une conception idéologique fondée entièrement sur une perspective assimilationniste.

2.2 Représentations sociales et diversité culturelle

Ce manque de compréhension des besoins des nouveaux arrivants s'explique en partie par le faible taux d'immigration dans certaines régions au Canada. Geneviève Gagnon Thériault (2007) a voulu explorer les enjeux politiques, démographiques, économiques et sociaux auxquels sont confrontées les nouvelles familles immigrantes et leurs enfants au Nouveau-Brunswick. Sans faire la distinction entre les communautés francophones et anglophones de la province, elle consacre tout de même une petite section à la situation linguistique en Acadie. Dans cette

section, elle explique que les francophones vivant en Acadie du Nouveau-Brunswick ont été très peu exposés à la diversité « raciale », religieuse, ethnique et linguistique. De plus, la majorité des immigrants qu'accueille le Nouveau-Brunswick ne parlent que l'anglais, alors qu'une infime partie ne parle que le français. Elle montre aussi que certaines écoles francophones admettent des nouveaux arrivants qui ne comprennent pas bien le français sans nécessairement pouvoir compter sur les ressources appropriées. Par conséquent, il arrive parfois que ce sont les familles les plus fortunées qui peuvent offrir à leurs enfants les outils de la réussite. Cette situation conduit sans nul doute à une forme de production d'inégalités sociales.

Gagnon Thériault insiste alors sur l'importance de stratégies propres à favoriser la participation des nouveaux élèves immigrants dans leur établissement scolaire et dans la communauté. Tout comme Bouchamma, Gallant et Denis, elle propose qu'une formation à la diversité culturelle soit offerte aux enseignants. Elle soulève aussi la possibilité de créer des groupes de parrainage entre les familles immigrantes et les familles de la communauté d'accueil.

S'il reste encore, certes, des stratégies à appliquer pour faciliter l'intégration des jeunes issus de l'immigration à l'école, il convient de faire remarquer que certaines pratiques sont déjà à l'œuvre. Plusieurs études réalisées par Diane Gérin-Lajoie et Marianne Jacquet (2008) décrivent ces pratiques en comparant l'inclusion d'élèves appartenant à des minorités visibles dans divers contextes scolaires minoritaires au Canada. Dans cette perspective, elles



analysent la façon dont des systèmes scolaires en Ontario et en Colombie-Britannique favorisent l'inclusion scolaire des minorités « raciales » évoluant dans une communauté francophone en milieu minoritaire. Une de leurs observations sur le terrain fait apparaître que l'éducation des élèves membres d'une minorité se limite souvent à une intégration qui ne tient aucun compte de leur contexte social, économique et politique d'origine et de leur situation dans la société d'accueil. Certaines démarches éducatives comportant une dimension inclusive peuvent même produire l'effet inverse du résultat escompté. En effet, l'éducation multiculturelle tend à se limiter à reconnaître les différences et à les célébrer folkloriquement (costumes, musique, etc.). Dans la plupart des cas, l'intégration mène beaucoup plus à l'assimilation qu'à une reconnaissance véritable de la diversité culturelle fondée sur des notions telles que l'équité et la justice sociale.

Dans leur étude, Gérin-Lajoie et Jacquet montrent que les deux provinces présentent les mêmes perceptions de l'inclusion scolaire des élèves d'origines différentes, soit par rapport à la « race », à la culture ou à la langue. De ce fait, on dit des immigrants francophones dans ces deux provinces qu'ils sont « triple minorités », c'est-à-dire qu'ils doivent s'intégrer à une communauté linguistique minoritaire en étant déjà perçus comme une minorité, celle des immigrants, et, éventuellement, celle d'une minorité visible, religieuse, etc. Du côté des membres du personnel, on note dans les deux provinces qu'ils ne se sentent pas assez outillés pour répondre aux besoins de la population diversifiée et que la formation initiale reçue ou le

perfectionnement professionnel n'aborde pas assez la question de la diversité en contexte scolaire. C'est pourquoi, en salle de classe, on ignore souvent les différences culturelles des élèves. Encore une fois, il est recommandé que les enseignants doivent acquérir une formation qui les doterait d'un regard plus critique à l'égard des enjeux de la diversité en éducation.

Même si plusieurs politiques provinciales ont été mises en place afin de remédier aux enjeux que pose la grande diversité au sein de la population étudiante, les auteurs mentionnent que les politiques officielles dans ces deux provinces ne traitent pas suffisamment la complexité des contextes dans lesquels se trouvent les écoles francophones. De plus, il importe de différencier la réalité des écoles francophones de celle des écoles anglophones (la majorité) lorsqu'on examine la question de l'inclusion. Les écoles francophones devraient être régies par leurs propres politiques relatives à l'inclusion scolaire.

C'est aussi à ces conclusions que Diane Gérin-Lajoie aboutit dans son ouvrage collectif (2008) sur les discours des éducateurs au sujet de la diversité étudiante au Canada. Des huit études présentées dans l'ouvrage, il ressort que, malgré le plus grand nombre de recherches menées depuis quelques années devant l'augmentation du phénomène de la présence d'élèves issus de l'immigration dans les écoles francophones, il apparaît que les concepts d'intégration et d'inclusion sont souvent mal compris par le personnel enseignant, ce qui constituerait un facteur non négligeable dans la mauvaise intégration de certains élèves. Ce n'est pas



la première fois que l'auteure signale cette difficulté. Pionnière dans l'étude des problématiques de l'inclusion scolaire, Diane Gérin-Lajoie (1995) donnait déjà en 1995 un excellent aperçu de la situation parfois compliquée de la prise en compte du pluralisme ethnoculturel dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Dans cet article, elle retenait trois perspectives toujours actuelles quant à l'attitude du personnel enseignant à l'égard du pluralisme ethnoculturel à l'école. D'abord, l'éducation multiculturelle se définirait par le respect de la diversité culturelle et « raciale », c'est-à-dire que les cultures sont perçues comme étant toutes égales. Ensuite, l'éducation interculturelle privilégierait sur le dialogue entre les cultures. Quant à l'éducation antiraciste, elle prônerait l'abolition des inégalités économiques entre les divers groupes ethnoculturels et la société d'accueil.

Par la suite, l'auteure présentait une étude nationale menée en 1991 par le Comité canadien francophone de l'éducation interculturelle (CCFEI) sur la situation du pluralisme ethnoculturel dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Elle avait constaté que les mesures appliquées par les ministères de l'éducation pour intégrer les élèves de diverses origines ethniques dans les écoles tenaient compte des besoins de la majorité anglophone, mais non de ceux de la minorité francophone. À cette époque, les principales explications venaient du fait que ce manque de reconnaissance de la réalité du pluralisme ethnoculturel dans les écoles minoritaires de langue française était un phénomène récent, concentré surtout en zone urbaine en Ontario, et qui était aussi relativement nouveau pour les conseils

scolaires anglophones. Dans le même esprit et à la même époque, Marie Josée Berger (1995), aboutissait à des constats similaires tout en exprimant certaines craintes. Selon elle, les écoles de langue française en Ontario qui incluront la pluriethnicité raciale et culturelle devront toujours être vigilantes quant à leur propre identité culturelle et linguistique. Elle recommandait, entre autres, que, pour bien jouer ce rôle d'inclusion, ces écoles devraient adopter comme stratégies une meilleure connaissance de leur clientèle et une plus grande compréhension des différences culturelles. Elle ajoutait que ces stratégies ne devaient pas se transformer en une tâche supplémentaire pour l'enseignant, mais s'inscrire plutôt dans un exercice d'apprentissage intégré et global comportant des activités qui reflètent les expériences et les cultures de chaque élève. Elle prévoyait, enfin, que l'inclusion de la pluriethnicité dans les écoles ontariennes de langue française apporterait à long terme non seulement un accroissement de l'effectif scolaire francophone, mais aussi un partage commun de personnes valorisant l'éducation en langue française.

Une dizaine d'années plus tard, des recommandations citées par les auteures susmentionnées ont été adoptées tout en devant s'adapter à de nouveaux défis. Des chercheurs se sont penchés sur des défis spécifiques comme les relations entre l'école et les familles.

2.3 Relations entre l'école et les familles

Diane Farmer et Normand Labrie (2008) présentent les résultats d'une étude



ethnographique et une analyse de discours réalisée entre 2002 et 2004 sur les relations entre l'école et les familles immigrantes. Pour les auteurs, ce qui crée une barrière à la communication entre les parents et l'école serait le caractère normatif du rôle parental généralement défini par l'établissement d'enseignement. En d'autres termes, les attentes de l'école ne sont pas toujours comprises ou adaptées à la réalité de ces familles immigrantes qui doivent composer avec de nouvelles normes sociales, notamment dans la façon de communiquer avec le personnel enseignant et administratif de l'école. La maîtrise partielle de la langue française par les parents issus de l'immigration et d'autres caractéristiques liées à leur statut d'immigrants ou de réfugiés qui limitent parfois leurs ressources suffisent à créer une distance entre ces familles et l'établissement scolaire. C'est du moins ce qui ressort du projet de recherche consacré aux démarches réalisées auprès des parents, des écoles et des ministères par le *Réseau de femmes en mouvement*. Les auteurs ont suivi les activités de ce réseau dans douze écoles élémentaires et dans trois écoles secondaires de l'Ontario, ce qui a permis de voir comment les acteurs en milieu scolaire œuvrant au sein d'une grande diversité culturelle des élèves dans les écoles. Ils en retirent trois constats. Premièrement, il semble y avoir des mouvements migratoires de la population qui font que, dans certaines écoles, plus de cinquante langues ont été répertoriées. De plus, des directions d'école témoignent que plusieurs familles immigrées n'habitent un quartier que pendant quelques mois en raison de problèmes financiers. Dans le même ordre d'idées, le personnel des directions d'école change beaucoup lui

aussi. Le plus souvent, le personnel de direction demeurent à un même poste moins de trois ans. Cette instabilité, aussi bien du côté des élèves issus de l'immigration que des cadres administratifs, ne facilite, guère l'application et surtout le suivi de stratégies d'accueil destinées à ces nouveaux élèves.

Deuxièmement, comme il a été mentionné ci-dessus, la distance sociale créée entre la famille et l'établissement scolaire constitue une problématique constante. En effet, les contacts avec les familles immigrantes semblent être difficiles à établir en raison des différenciations dans les pratiques de socialisation scolaire.

Troisièmement, l'orientation de l'école que donnent les directions scolaires au regard de la diversité suit l'évolution et les transformations de la population et de la prise de conscience visant à établir des stratégies appropriées pour mieux accueillir les immigrants. Dans cet esprit, la plupart des chefs d'établissements qui ont été rencontrés en entrevue disent se préoccuper de la diversité dans leur école.

Farmer et Labrie étudient aussi dans cette étude la façon dont les institutions scolaires considèrent la diversité par le jeu des dispositifs mis en place au sein du milieu scolaire. La gestion de la diversité se fait généralement à partir de trois dispositifs. Le premier se rapporte au comité d'admission devant lequel les enfants immigrés doivent passer afin d'obtenir une place dans le milieu scolaire francophone. Un refus d'admission crée de la frustration chez les parents immigrés, puisqu'ils se sentent d'emblée exclus et victimes d'injustice. Le deuxième dispositif concerne les programmes de langues, notamment celui



de perfectionnement du français qui est utilisé davantage comme programme d'accueil que comme activité de perfectionnement. Le troisième a trait au programme d'accueil qui aide les nouvelles familles à mieux s'intégrer dans le milieu scolaire. Ce programme est utilisé dans la majorité des écoles et il est très apprécié par les directions d'école, puisqu'il facilite de beaucoup l'insertion sociale des jeunes en général.

2.4 Connaissance du système éducatif et participation des parents

Diane Farmer (2008b) présente les enjeux liés à la participation scolaire des familles immigrantes dans un milieu francophone minoritaire. Elle souligne d'abord l'importance de la participation des parents au sein de l'école. À cet effet, certains obstacles à la participation, comme le manque de temps et la mauvaise connaissance du système scolaire, briment le rapport entre l'école et la famille. Il y a aussi des différences quant aux classes sociales qui avantagent certains parents dans un système scolaire devenu compétitif. Ce clivage s'accroît lorsqu'il s'agit des familles immigrantes qui, au départ, ont une connaissance limitée du système scolaire francophone. Cette mise à distance causée notamment par le statut d'immigré ou de réfugié, la maîtrise de la langue ou encore la situation socioéconomique de ces familles influence les chances de réussite des enfants à l'école.

Il faut rappeler aussi que les droits scolaires des minorités linguistiques ne s'appliquent

pas aux familles immigrantes francophones. Les enfants de ces familles doivent alors se présenter devant un comité lors de la procédure d'admission. Pour sa part, le milieu communautaire constitue un moyen qui permet de faciliter la relation entre l'école et la famille et de briser l'isolement de la communauté francophone. Enfin, l'auteure revient sur la question de l'inégalité des chances de réussite scolaire. Elle souligne que les enfants doivent assumer une grande part de responsabilité dans la communication entre l'école et les parents.

Farmer a fait ressortir dans cette étude plusieurs enjeux qui créent une barrière entre l'école et la famille, tels que la mouvance des acteurs scolaires et la mise à distance des familles par l'école; mais, selon elle, l'enjeu principal serait l'inégalité des chances pour les enfants provenant de pays étrangers.

2.5 Politiques et éducation multiculturelle

D'autres études portent sur les besoins des élèves issus de l'immigration en contexte scolaire francophone et en milieu minoritaire. Au lieu de s'intéresser précisément aux relations entre l'école et les familles immigrantes, ces recherches déterminent des défis liés aux représentations sociales de la diversité à l'intérieur de l'école et de celles des familles immigrantes face au système scolaire francophone. L'étude de Marianne Jacquet, Danièle Moore et Cécile Sabatier (2008) s'inscrit dans cette perspective. Elle a pour but de mieux relever les besoins des jeunes immigrants africains au sein du Conseil scolaire francophone en Colombie-



Britannique afin que ces jeunes s'intègrent mieux socialement et que les enseignants soient mieux formés pour répondre à leurs besoins. Afin de dresser un portrait plus éclairé de la situation, les auteurs ont distribué un questionnaire à un échantillon de familles immigrantes dont les enfants fréquentent une école francophone. Des entrevues semi-dirigées ont aussi été menées auprès d'acteurs scolaires (directeurs, enseignants, élèves, parents, etc.).

Pour mieux situer les défis rencontrés par ces jeunes issus du continent africain, les auteurs abordent le contexte scolaire en Afrique. Ils croient qu'il est important de mettre en lumière les enjeux de l'éducation en Afrique afin de mieux comprendre les difficultés que vivent les jeunes dans l'intégration sociale et scolaire au sein de leur pays d'accueil. Par ailleurs, il faut mentionner que ces jeunes détiennent un statut de « triple minorisation » : immigrant, immigrant francophone et immigrant africain. Nous le verrons, cette triple minorisation peut conduire à l'exercice d'une plus forte discrimination à leur égard.

Dans un autre ordre d'idées, Jacquet, Moore et Sabatier font observer que les familles étudiées, qui vivent soudainement dans un milieu majoritairement anglophone, se soucient de la perte de leur racine française. Cependant, toutes n'ont pas la même réaction devant cette perte. Certains parents pensent qu'instruire les enfants en français créeront pour eux des barrières linguistiques supplémentaires lorsque viendra le temps où leurs jeunes entreront sur le marché du travail. Comme il était mentionné dans la première partie

de ce document, il y a un travail important de sensibilisation au fait minoritaire francophone à réaliser auprès de ces parents. Par contre, cette sensibilisation se heurte à une autre réalité aussi évoquée précédemment, soit le fait que certaines familles se voient refuser l'accès aux écoles francophones, puisque les parents ne parlent pas le français et que l'administration de l'école peut à peine communiquer avec la famille. Finalement, il semblerait aussi que les enseignants ne sont pas assez bien formés pour intégrer plus facilement les jeunes immigrants dans leur classe. En outre, le manque de ressources dans les écoles et les difficultés financières des familles immigrantes constituent autant d'obstacles à surmonter pour permettre une bonne intégration sociale de jeunes Africains à l'école.

2.5.1 Plurilinguisme, école francophone/école d'immersion

Peu d'études ont été consacrées au vécu scolaire d'élèves d'origines linguistiques différentes que le français et l'anglais dans les programmes d'immersion française. Diane Dagenais (2008) a réalisé une étude sur ce sujet. Elle a observé que les parents issus de l'immigration, assez informés du contexte dualistique canadien, choisissent souvent les programmes d'immersion française parce qu'ils souhaitent que leurs enfants apprennent les deux langues officielles du Canada. Pour eux, cette connaissance améliorera le statut social de leurs enfants quand ils participeront à la vie active au travail en plus de leur permettre d'acquérir des compétences plurilingues.

En revanche, en contexte scolaire, l'apprentissage d'une troisième langue n'est pas valorisé si elle ne fait pas partie d'un programme spécifique de l'établissement scolaire. Autrement dit, il est rare que les compétences plurilingues d'un élève soient mises en avant et utilisées en salle de classe, même s'il y avait là une occasion de favoriser une meilleure interaction entre tous les élèves. Ce contexte familial plurilingue et la façon dont il se prolonge ou pas en salle de classe peut faciliter l'apprentissage d'une langue ou y contraindre et même être déterminant dans la construction de l'identité de ces jeunes. L'étude de Dagenais réalisée en 2008 en offre un bon exemple.

Dans une recherche menée auprès de douze familles, deux élèves ont été retenues pour illustrer l'ensemble des résultats, Vanessa et Chaska, qui ont chacune un vécu scolaire très différent. Pour ce qui est de la socialisation langagière de Vanessa à la maison, l'auteure mentionne qu'elle peut lire, écrire et parler en espagnol (langue parlée plus couramment à la maison), en anglais et en français. Ses parents, originaires du Salvador, insistent pour qu'elle parle en espagnol à la maison puisque la langue majoritaire a souvent un grand pouvoir sur les langues minoritaires. Elle regarde la télévision et écoute de la musique en anglais, parfois en français. Avec ses frères, lorsque les parents sont absents, elle parle en anglais. Pour sa part, le français n'est pratiquement employé que pour faire des devoirs dans le cadre des cours enseignés dans cette langue. Par ailleurs, le vécu scolaire de Vanessa (au secondaire) révèle que son professeur fait rarement référence à sa langue d'origine, soit l'espagnol. Il

ignore même si elle sait écrire dans cette langue ou la lire.

Quant à la socialisation langagière de Chaska à la maison, elle montre que l'anglais, le français et l'espagnol sont parlés couramment à la maison. Elle parle anglais et espagnol avec sa mère (originaires du Pérou), français et espagnol avec son père (canadien-français) et les trois langues avec ses sœurs. Elle sait lire, écrire et parler dans ces trois langues. La mère pense qu'il est nécessaire que sa fille communique en français et en espagnol afin de pouvoir converser avec chacun de ses parents. Elle s'inquiète pour l'assimilation linguistique de sa fille et voit sa langue maternelle comme une transmission de valeurs de son pays d'origine. Selon les parents de la fillette, l'immersion française la pousse à devenir plurilingue et facilitera plus tard son entrée sur le marché du travail. Du côté du vécu scolaire de Chaska (au primaire), il semble que, contrairement à Vanessa, le plurilinguisme est valorisé et présent dans les activités pédagogiques. L'enseignante valorise ses compétences. Toutefois, Dagenais souligne une différence majeure relative à la charge des enseignants selon le niveau auquel ils enseignent. Ainsi, les enseignants du primaire qui voient les mêmes élèves toute la journée auraient plus de temps et d'occasions de tisser des liens étroits avec leurs élèves et de prendre conscience de leurs acquis culturels et linguistiques.

D'autres études sur le même sujet, mais réalisées dans des régions différentes, aboutissent à des conclusions semblables. C'est le cas d'une étude antérieure à celle qu'a été précitée : elle a été réalisée par Diane Dagenais et Marianne Jacquet (2000).



Les auteures ont voulu explorer la question de valorisation du multilinguisme et de l'éducation bilingue dans les classes d'immersion française de la région métropolitaine de Vancouver. Des entrevues ont été conduites auprès de parents immigrants afin de mieux comprendre la socialisation langagière au foyer des élèves en immersion française. Selon les résultats obtenus, à la suite des entrevues, les parents valoriseraient le multilinguisme du fait de leurs propres expériences langagières. Comme plusieurs ont dû apprendre plusieurs langues, ils ne perçoivent pas l'éducation en langue française comme pouvant nuire à l'apprentissage de l'anglais. Ces parents sont aussi attirés par le programme d'immersion française en raison de l'acquisition du bilinguisme et de son avantage sur le plan national et international. Toutefois, ils s'assurent de maintenir la langue familiale qui n'est pas toujours l'anglais ou le français. Ils valorisent leur propre identité et leur culture, mais le maintien de la langue d'origine ne signifie pas qu'ils en font un usage exclusif au foyer.

Pour conclure, les auteures ont constaté que les parents immigrants ont préféré choisir l'éducation immersive pour mieux faciliter l'intégration de leurs enfants à la société canadienne. De plus, l'apprentissage de l'anglais et du français ne semblerait pas se faire au détriment de leur langue d'origine. Finalement, ces parents espèrent que le multilinguisme avantagera leurs enfants, peu importe où ils s'installeront un jour.

2.5.2 Stigmatisation et discrimination

Depuis plusieurs années, on assiste à un accroissement considérable du nombre d'élèves membres des minorités visibles dans les écoles françaises de l'Ontario. Yves Herry et Darlene Worth Gavin (1997) ont étudié la question. La recherche présentée englobe le *concept de soi* et le *statut sociométrique* des élèves adolescents qui sont membres d'une minorité « raciale » fréquentant des écoles francophones en Ontario et vivant dans un même milieu minoritaire.

L'étude s'appuie sur plusieurs recherches américaines. On mentionne que l'appartenance à un groupe racial minoritaire ne semble pas porter atteinte au concept global de soi. Pour ce qui est des concepts de soi particuliers, on note que l'apparence physique constitue une composante qui exerce une grande incidence sur la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes. S'agissant du statut sociométrique, on fait remarquer que les élèves qui proviennent d'une minorité raciale et ceux qui proviennent de la majorité tendent à choisir comme partenaire de jeu ou de travail un élève de la même origine qu'eux. Cet enjeu est cependant plus présent chez les jeunes de la majorité que chez ceux de la minorité.

De plus, les résultats de ces études montrent que l'origine ethnique affecte davantage le statut sociométrique que le concept de soi. Les filles sont davantage touchées par le rejet social, tandis que le non-choix comme partenaire de jeu ou de travail touche les deux sexes de la minorité raciale. Pour ce qui est de la recherche de



Herry et Worth Gavin (1997), les auteurs se sont proposé d'étudier le concept de soi et le statut sociométrique des 146 élèves de la 7^e et la 8^e année de deux conseils scolaires francophones de l'Ontario. Tandis que 73 élèves sont membres d'une minorité « raciale » et viennent de pays tels notamment le Liban, la Somalie et Haïti, 73 autres ne font pas partie de cette minorité.

Les résultats obtenus en ce qui concerne le concept de soi établissent que les deux groupes (ceux de la minorité raciale et ceux de la majorité) se perçoivent positivement. Cependant, les résultats relatifs au concept de soi de la minorité raciale sont un peu moins positifs que ceux de la majorité. La force du concept de soi spécifique et celle du concept de soi global des deux groupes seraient assez identiques. Pour ce qui est des résultats obtenus au titre du statut sociométrique, les auteurs font remarquer que les filles appartenant à une minorité raciale sont moins choisies que les filles de l'autre groupe. Toutefois, ce phénomène serait propre aux filles. Contrairement à l'étude que nous avons survolée auparavant, cette recherche souligne le fait que ce sont les élèves d'Haïti qui sont moins choisis comme partenaires de jeu ou d'activités scolaires que ceux du Liban ou de la Somalie. Les résultats qui portent sur le rejet social ne montrent aucune différence entre les membres d'une minorité raciale et ceux de la majorité.

Si on compare cette étude avec celle qui a été analysée précédemment, il est permis de confirmer une amélioration du statut sociométrique des élèves membres d'une minorité raciale fréquentant une école francophone de l'Ontario. Cette amélioration est certainement due aux

actions entreprises par le personnel des écoles. En dernier lieu, les auteurs font observer l'importance de poursuivre la recherche et les actions en milieu scolaire qui favorisent les relations entre les groupes raciaux.

Une autre étude s'intéresse à la discrimination et à l'impact direct qu'elle risque de causer sur la réussite scolaire d'élèves appartenant à une minorité visible. Victor Moke Ngala (2005) observe, à ce sujet, que les enfants originaires de l'Afrique tendent à moins bien réussir à l'école à cause d'une mauvaise intégration scolaire, en particulier durant l'adolescence. De plus, l'école semble être mal outillée et manque de ressources pour satisfaire aux besoins de ces jeunes. L'auteur fait le lien entre le mauvais rendement scolaire des jeunes immigrés d'Afrique et la mauvaise intégration sociale dans des écoles francophones en Alberta. Il parle aussi des impacts liés au choc culturel. En effet, les jeunes vivent dans deux mondes sociaux différents puisqu'ils passent constamment de leur culture (principalement à la maison) à celle du pays d'accueil (en milieu scolaire). Un lien doit aussi être établi entre la pauvreté et les rendements scolaires qui influencent du même coup les préjugés et le manque d'estime de soi. L'auteur propose des facteurs qui favoriseraient l'intégration des jeunes immigrants noirs, notamment la participation des parents aux études de leurs enfants, l'amélioration de la situation socioéconomique des familles et l'influence positive des enseignants sur les jeunes.

Moke Ngala étudie aussi la perception des parents, des enfants et des enseignants quant à la réussite scolaire des jeunes immigrés dans leur pays d'origine

comparativement à leur réussite dans le pays d'accueil. Dans les propos des parents, bien qu'il y ait de l'espoir, l'auteur constate leur déception à l'égard du rendement scolaire de leur enfant. Les jeunes avouent que leur intégration sociale est plus difficile en raison du milieu minoritaire francophone. Pour leur part, les enseignants pensent que l'adaptation au nouveau système scolaire constituera un facteur non négligeable pour expliquer l'échec scolaire des nouveaux arrivants africains.

Finalement, selon les entrevues menées par l'auteur, la mauvaise intégration sociale expliquerait en grande partie l'échec scolaire des immigrants francophones africains en Alberta. De plus, l'omniprésence de l'anglais ne favorise pas l'intégration de ces jeunes dans leur nouveau milieu. Par ailleurs, les parents, ayant encore en tête les habitudes du système scolaire de leur ancien pays, ne semblent pas participer suffisamment aux études de leurs enfants. Plusieurs de ces parents pensent que leur présence dans le milieu scolaire constituerait un manque de respect envers les enseignants. Pour leur part, les enseignants estiment que le manque de participation chez les jeunes immigrants s'explique souvent par le manque d'argent.

Les résultats des entrevues montrent aussi que la relation entre l'élève issu de l'immigration et l'enseignant est souvent fondée sur la méfiance et l'incompréhension. Pour ce qui est des manuels et des programmes d'études, l'auteur mentionne que, depuis quelques années, les manuels incluent des images de personnes faisant partie des minorités

visibles, mais que les programmes d'études ne touchent aucunement l'histoire et la culture des Noirs. S'agissant des résultats des questionnaires, l'auteur constate que l'école représente le meilleur endroit pour les jeunes Africains pour s'intégrer dans leur nouvelle communauté. En revanche, la population étudiante semble accorder une mince ouverture aux immigrants, laquelle si elle était plus accueillante, leur permettrait de s'intégrer socialement avec plus d'harmonie et de facilité. Selon la conclusion de cette thèse, les immigrants arrivés tôt au Canada et ceux qui sont arrivés à l'adolescence doivent être considérés différemment puisque ces derniers doivent affronter beaucoup plus de problèmes d'intégration scolaire, qui entraînent souvent de pauvres rendements à l'école.

2.5.3 Équité et promotion de la diversité

Marie Josée Berger et Monica Heller (2001) ont voulu examiner la position des écoles franco-ontariennes à l'égard de la diversité culturelle, c'est-à-dire face à l'arrivée de nouveaux groupes francophones. Elles expliquent que, de prime abord, ces écoles sont très bien placées pour mieux comprendre l'importance de la reconnaissance de la diversité puisqu'elles se trouvent elles-mêmes en situation minoritaire. Le travail des auteures consistait à mener des entretiens auprès d'un petit échantillon d'éducateurs et de directions d'écoles francophones de l'Ontario. D'abord, dans une mise en contexte, elles expliquent que les écoles francophones de cette province sont marquées par de longues luttes collectives

contre la domination anglophone. Elles font partie d'un système qui tente de distinguer la majorité de la minorité et ont leurs propres objectifs et leur propre clientèle. L'enseignement tend à mettre l'accent sur la situation des francophones, plus précisément sur celle des minorités francophones au Canada. Elles exposent alors les données démographiques relatives aux principaux groupes raciaux et ethniques. Elles décrivent ensuite la procédure d'évaluation des nouveaux étudiants provenant de différents milieux sociaux et culturels. Au point de vue de l'enseignement, les participants aux entretiens affirment qu'il est important d'inclure dans chaque programme les notions d'origine ethnique et de respect de l'individu. Certains signalent l'importance de l'adoption d'une politique de promotion d'une éducation antiraciste.

Des pratiques pédagogiques de promotion de l'équité ethnoculturelle ont été instaurées dans les écoles franco-

ontariennes. Par exemple, les enseignants dirigent des discussions sur le sujet, ce qui incite les élèves à réfléchir sur la diversité culturelle dans les écoles. Ils leur font lire des publications étrangères en français. Ils ont proposé la création pour les nouveaux arrivants de classes spéciales de français langue seconde. Il importe, croient-ils, de renseigner les parents sur la diversité culturelle dans les écoles franco-ontariennes. Les résultats ont notamment montré l'importance des bonnes relations entre l'école et la communauté.

Pour conclure, il n'existe pas pour les enseignants de formation à la diversité culturelle. Ils s'inspireraient de leur propre expérience professionnelle et de celle de leurs collègues pour mieux intégrer les nouveaux arrivants. Une formation continue à la réalité des nouveaux arrivants serait nécessaire pour améliorer leurs pratiques éducatives de l'équité raciale et ethnoculturelle.

Beaucoup de constats ressortent de l'ensemble de ces recherches sur l'immigration dans les CSFM en général et sur l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. La partie qui suit expose des stratégies et des pratiques instaurées dans certains conseils scolaires, lesquelles répondent efficacement à certains défis mentionnés précédemment et gagneraient à être imités ou améliorés.



Chapitre 3 - Stratégies gagnantes et pratiques en cours

3.1 Constitution de profils de la population scolaire immigrante

Connaître sa clientèle immigrante et ses attentes semble constituer une étape nécessaire initiale pour pouvoir élaborer des stratégies efficaces capables d'améliorer l'accueil des nouvelles familles et de leurs enfants. Les auteurs du rapport réalisé pour le Conseil scolaire Centre-Nord (2003) se sont proposé de décrire les résultats d'un sondage mené par le Conseil scolaire Centre-Nord auprès de familles immigrantes dont les enfants fréquentent l'une des cinq écoles primaires et secondaires d'Edmonton et de Saint-Albert, en Alberta. Les directions scolaires ont aussi été consultées sur la situation de ces écoles par rapport à leur clientèle immigrante. Ce sondage visait un double objectif : dresser un profil de la clientèle immigrante dans les écoles francophones des régions à l'étude et renforcer la dynamique des relations école-communauté. Les résultats ont permis de constater que les besoins éducatifs constituent une priorité pour la clientèle immigrante. D'ailleurs, lorsque l'enfant immigrant est sous-scolarisé, ses besoins scolaires sont complexes et diversifiés. Toutefois, l'intégration à un nouvel environnement est beaucoup plus facile et rapide lorsqu'il est scolarisé. Quant aux besoins en matière d'intégration, les directions d'écoles font des distinctions. D'abord, l'enfant immigrant qui accuse un retard scolaire aura plus de difficulté à comprendre la culture et les valeurs de la société d'accueil. Ensuite, l'âge exercerait un rôle déterminant dans l'intégration

scolaire. Enfin, les données du sondage montrent que plusieurs élèves et parents immigrants ne participent aucunement aux activités parascolaires.

Pour la question de la perception de l'école francophone, les parents immigrants éprouvent en général un degré élevé de satisfaction. Ils sont satisfaits de la qualité de l'enseignement et des ressources mises à la disposition des enfants pour les aider à s'intégrer au milieu scolaire. Ils se disent satisfaits des ressources existantes qui facilitent leur propre intégration comme parents. La dernière section des résultats dresse un profil des familles immigrantes qui ont participé au sondage. On y présente le pays de naissance, la date d'arrivée au Canada et à Edmonton, la profession actuelle, le niveau de scolarité et la langue d'usage à la maison. Les auteurs formulent des recommandations relatives aux services que pourraient offrir les écoles aux familles immigrantes. Quant aux besoins des parents, les écoles devraient, entre autres, favoriser les communications entre l'école et la famille. Elles devraient aussi créer des programmes de jumelage entre les familles immigrantes. S'agissant des besoins des élèves, les écoles devraient créer des programmes qui faciliteraient l'encadrement scolaire et l'accueil. Les auteurs soulignent aussi l'importance de se doter d'un système de sensibilisation des élèves non-immigrants au racisme. Les organismes et les écoles devraient aussi mieux communiquer avec les familles immigrantes sur l'aide pouvant leur être offerte. Il faudrait également se pourvoir de moyens pour mieux accueillir et intégrer les familles immigrantes et sensibiliser les non-



immigrants afin de susciter leur participation à cette intégration.

Mieux connaître le profil de sa clientèle immigrante est une étape essentielle à l'élaboration des stratégies, notamment celles qui se rapportent à l'instauration d'une meilleure communication familles-école.

3.2 Plan de communication destiné aux parents et aux partenaires communautaires

À partir d'une recension des écrits, d'analyses de données statistiques recueillies dans des conseils scolaires, de groupes de discussion, de questionnaires et d'entrevues, les auteurs de l'étude réalisée pour le *Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario* (2005) ont voulu faire apparaître les barrières systémiques et individuelles à la participation des parents des communautés des minorités raciales et ethnoculturelles francophones aux conseils scolaires de langue française dans la région d'Ottawa. Ils mentionnent aussi les obstacles liés à cette participation au regard des écoles (manque de temps, manque de représentativité au sein des structures dirigeantes et difficultés de communication entre les directions d'écoles et les enseignants), de la famille (charges des mères monoparentales et difficultés pour la garde d'enfants) et de l'individu (faible connaissance du français et difficultés en matière de transport). Pour pallier ces obstacles, ils proposent six recommandations qui permettraient de faciliter la participation des parents aux

conseils scolaires. En résumé, elles indiquent, d'une part, que les conseils scolaires de langue française doivent tenir compte des conditions parfois difficiles des parents de minorités raciales et ethnoculturelles, et, d'autre part, qu'ils devraient concevoir des stratégies de communication et collaborer avec des organismes ethnoculturels de placement, des partenaires communautaires et des institutions spécialisées en communication orale et écrite en français.

Les auteurs décrivent enfin deux principales pistes de mise en œuvre des six recommandations. Ils proposent, dans un premier temps, que les conseils scolaires de langue française établissent des partenariats avec des organismes ethnoculturels relevant des domaines de l'éducation, du placement et de l'accueil des immigrants. Dans un second temps, le Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFPO) envisage trois actions, soit établir des liens étroits avec des organismes communautaires et gouvernementaux, dresser un plan de communication intracommunautaire et organiser un colloque sur le système de l'éducation en Ontario au cours duquel serait formée une table de concertation des minorités visibles en éducation.

Toute ces démarches, qu'il s'agisse de la réalisation de profils de la clientèle immigrante ou de l'élaboration d'un plan de communication, sont des stratégies à moyen terme et à long terme. D'autres initiatives naissent d'un besoin immédiat de répondre aux défis de l'inclusion des élèves issus de l'immigration comme la création d'une « trousse-maison »



d'accompagnement des élèves immigrants destinée au personnel enseignant.

3.3 Initiatives, pratiques pédagogiques et trousse d'accompagnement

Le bulletin en ligne, *L'Informateur*, publié par le Regroupement national des directions générales de l'éducation (2007), a été créé à l'intention des administrateurs du domaine de l'éducation en français. Une édition du bulletin traite plus particulièrement du multiculturalisme et de la diversité culturelle dans les écoles de langue française en milieu minoritaire au Canada. On y présente des initiatives pratiques instaurées dans des écoles ou dans des districts scolaires francophones en milieu minoritaire.

Pour l'Ouest canadien, Sue McElroy, enseignante à l'école Le Ruisseau (à Brooks, en Alberta), étudie la question de l'identité francophone et du multiculturalisme. Dans son école, elle raconte que le personnel enseignant partage sa vision de l'identité francophone avec les élèves immigrants tout en se renseignant sur leur vision. Les activités d'inclusion communes organisées par son école permettent aussi des échanges culturels entre les élèves.

Henri Lemire, directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord, souligne la contribution du Conseil à l'intégration et à la réussite des élèves issus de l'immigration en milieu scolaire. Selon lui, le milieu scolaire et la communauté doivent travailler ensemble pour mieux apprivoiser et vivre la diversité. D'ailleurs, le Conseil a créé le Comité directeur des services d'accueil et

d'éducation pour la communauté immigrante dont la mission consiste à appuyer la dimension interculturelle dans la réalisation du projet éducatif des écoles.

Pour l'Ontario, Michelle Boucher, surintendante de l'éducation du Conseil scolaire public du Centre-Sud-Ouest, explique l'importance de la diversité culturelle dans les écoles. Le succès scolaire des élèves et leur conservation s'expliquent, entre autres, par les activités d'apprentissage qu'ont préparées de concert le personnel scolaire, les parents et les organismes communautaires. Ces activités permettent aux jeunes d'acquérir un sentiment d'appartenance à la communauté francophone de l'Ontario. Elle rappelle quelques initiatives du Conseil scolaire, dont l'embauche d'un personnel scolaire aux origines variées, la conception d'une pédagogie intégrant l'éducation interculturelle et la création d'un stage pour le personnel enseignant qui inclut la conception de la diversité culturelle. Le Conseil entend aussi contribuer au développement des moyens de sensibilisation des parents à leur rôle dans l'intégration de leurs enfants en milieu scolaire. Étant donné que plusieurs parents immigrants connaissent peu la langue française, il se propose aussi de favoriser le jumelage avec d'autres parents francophones. En outre, il travaille conjointement avec des organismes communautaires pour mieux intégrer les familles immigrantes.

Pour l'Atlantique, Claudette Lavigne, agente pédagogique du district scolaire 01 du Nouveau-Brunswick, traite de l'accueil et de l'intégration des élèves immigrants nouvellement arrivés. Selon elle, depuis



2005, le nombre d'élèves immigrants continue d'augmenter dans son district scolaire. Plus il y a de nouveaux arrivants, plus il y a de réalités différentes et plus d'initiatives doivent être conçues pour mieux les intégrer. Par exemple, une trousse (2005) sur différentes pistes d'accompagnement a été réalisée par le district scolaire 1 afin d'accueillir et d'intégrer comme il se doit les élèves immigrants. Trois volets composent cette trousse, les volets scolaire, linguistique et social. Des enseignants ont aussi été engagés pour mieux accueillir les élèves immigrants, sensibiliser les autres enseignants à la diversité culturelle et communiquer avec les parents immigrants. Finalement, ce district scolaire a créé des partenariats avec les organismes d'accueil œuvrant dans la communauté.

La constitution de la trousse d'accueil illustre d'emblée l'urgence de répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle scolaire très diversifiée issue de l'immigration avec peu de moyens. Pareilles initiatives ponctuelles devraient être plus

encouragées et conduire à réaliser des outils plus élaborés et plus pratiques quant à la question de l'accessibilité. Par exemple, la province d'Ontario a créé un site Web⁴ pour les nouveaux arrivants dans sa province. Il contient une ample information en vingt langues, notamment sur le système scolaire. La version francophone permet d'accéder à plusieurs sources de renseignements : 1) communauté et loisirs; 2) consommateurs; 3) éducation; 4) emploi; 5) logement; 6) santé; 7) services juridiques et 8) rapports et appel d'offre. Il contient des renseignements utiles dès l'arrivée de ces immigrants et à plusieurs étapes de leur installation. Enfin, un forum de discussion permet d'obtenir des témoignages et des réponses à des questions plus spécifiques.

Il convient de signaler que ce site est destiné avant tout à la population immigrante. Aucun équivalent n'existe pour les personnes chargées de gérer cette diversité culturelle, dont le personnel enseignant et administratif des écoles francophones en milieu minoritaire.

⁴Site bilingue pour les nouveaux arrivants en Ontario (dont une section consacrée à l'éducation),
<http://www.etablissement.org/index.asp>
(consulté le 19 septembre 2009).

Conclusion

Les défis plus généraux de l'éducation en milieu minoritaire sont assez bien documentés de même que ceux qui touchent la diversité culturelle au Canada. Plusieurs centaines de références sur ces thématiques existent, y compris des revues spécialisées. En revanche, notre recension des écrits révèle que, pour la question plus précise des jeunes issus de l'immigration dans le système scolaire francophone en situation minoritaire, les analyses sont rares. Malgré tout, une cinquantaine de références ont pu être trouvées; certaines sont des thèses de maîtrise ou de doctorat en éducation. Ces travaux de réflexion attestent que le milieu éducatif francophone cherche de plus en plus à élaborer des stratégies et des pratiques pédagogiques plus axées sur la diversité culturelle dans les écoles en situation minoritaire. La consultation de ces références permet quand même de faire apparaître des enjeux particuliers de l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Toutefois, des lacunes restent à combler.

Tout d'abord, s'agissant du personnel enseignant et administratif, les recherches ont surtout souligné son manque de préparation et de ressources à l'égard de la diversité culturelle dans les écoles. Cependant, elles reconnaissent la volonté réelle d'implanter des pratiques pédagogiques et des stratégies d'accueil pour les élèves issus de l'immigration. De façon inégale, il semble que des établissements ou des conseils scolaires qui ont dû s'intéresser plus tôt que les autres à la diversité de leur clientèle étudiante

soient mieux outillés que d'autres. Un des défis de l'administration scolaire consiste à répondre au besoin de sa nouvelle clientèle sans alourdir la tâche de son personnel enseignant. À cet égard, le manque de ressources humaines et financières a été mentionné à plusieurs reprises. Plusieurs chercheurs ont aussi recommandé qu'une formation spécialisée soit plus systématiquement intégrée aux programmes destinés à former de futurs enseignants. Il faudrait aussi que les enseignants actuels profitent d'une formation professionnelle en la matière.

À côté des défis structurels, se posent des problématiques liées plus particulièrement aux représentations sociales des immigrants à l'égard de leur société d'accueil et des communautés francophones à l'égard des immigrants. Dans les deux cas, ces représentations sociales risquent de freiner l'essor de l'intégration de ces nouveaux arrivants. Les stratégies instaurées et les partenariats entre la communauté, les représentants gouvernementaux et les intervenants communautaires en immigration ont quand même permis d'apporter des améliorations certaines dans l'accueil des nouveaux arrivants. Des situations montrent que les attentes des uns et des autres peuvent être décalées et entraîner des comportements tels que le manque de participation des parents issus de l'immigration à la scolarisation de leurs jeunes. D'autres obstacles, liés au statut d'immigrant et à la précarité économique et sociale qu'il peut générer, viennent s'ajouter aux défis de l'intégration des jeunes dans leur milieu scolaire. Des familles déménagent plusieurs fois avant de



s'installer définitivement à un endroit, ce qui entraîne une instabilité dans la formation de réseaux sociaux pouvant leur venir en aide.

La communication entre l'administration scolaire et les familles immigrantes n'est pas toujours facile. Des familles ne maîtrisent pas bien la langue française et connaissent mal le système scolaire que fréquentent leurs enfants. Les administrations scolaires et le personnel enseignant peuvent tenir pour acquis des démarches que doivent entreprendre les parents en oubliant que, pour certains immigrants, tout est à apprendre selon des normes nouvelles et des codes sociaux inhabituels. Des besoins en francisation ont d'ailleurs été mentionnés à plusieurs reprises dans les recherches précitées. Ces besoins se rangent dans une perspective plus générale où l'école est considérée comme un lieu de socialisation. Les jeunes issus de l'immigration qui fréquentent les écoles francophones en milieu minoritaire sont perçus alors à l'instar d'une courroie de transmission entre les valeurs de l'école et celles de la famille. Eux aussi doivent vivre des situations nouvelles auxquelles ils doivent s'adapter tant bien que mal. Ils peuvent être valorisés, mais aussi, parfois, stigmatisés, voire discriminés par leurs camarades de classe ou par un personnel enseignant peu habitué à la diversité culturelle. Il importe de noter que leur intégration sociale peut s'avérer très différente selon leur niveau scolaire. La période de l'adolescence, donc du niveau secondaire, semble être plus difficile à vivre pour eux. Il y aurait lieu, là encore, d'approfondir cette question en tenant compte du genre des élèves, car peu d'études abordent ce malaise soit chez les

filles, soit chez les garçons ou même dans une perspective comparative.

Devant pareils défis relevés dans l'ensemble des recherches, des améliorations doivent être apportées à court terme et à moyen termes. Par exemple, des initiatives locales comme la constitution de trousse d'accompagnement pour les enseignants pourraient être entreprises. Ainsi, la création d'un répertoire de ressources accessible en ligne serait une des premières étapes à franchir. Au fur et à mesure, il pourrait devenir un portail plus élaboré (tel qu'il a été mentionné pour la province d'Ontario) qui servirait à l'ensemble du personnel enseignant et administratif des écoles francophones en milieu minoritaire. Fort des ressources appropriées, il serait envisageable d'y créer un forum de discussion qui ferait apparaître des rapprochements d'expériences enseignantes sur la question de la diversité à l'école. Cet outil viendrait compléter les pratiques acquises dans des programmes spécialisées en diversité culturelle à l'école en permettant d'obtenir des réponses rapides ou de proposer des objets de comparaison dans une situation plus ou moins urgente.

Une deuxième étape consisterait à constituer plus systématiquement et de façon uniforme des profils de la clientèle immigrante dans les écoles francophones. Il serait possible de comparer les profils de plusieurs régions et de fournir une réponse plus adaptée aux caractéristiques particulières de cette clientèle.

Une dernière étape à moyen terme et à long termes consisterait à poursuivre les recherches dans ce domaine pour alimenter les connaissances et la réflexion sur ces



questions. Une dizaine de chercheurs à l'œuvre déjà sur les problématiques se rapportant à l'immigration à l'école pourraient alors former une équipe de recherche spécialisée en matière d'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles d'expression française en milieu minoritaire.





Bibliographie

ADAM, Dyane (2003), « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, p. 27-35.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (2008), *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*, document élaboré dans la foulée du 60^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française, Ontario.
[http://www.acef.ca/c/fichiers/ACELF_Reflexion-diversite-culturelle.pdf] (page consultée le 2 avril 2009).

BERGER, Marie Josée et Monica HELLER (2001), « Promoting Ethnocultural Equity Education in Franco-Ontarian Schools », *Language, Culture and Curriculum*, vol. 14, n° 2, p. 130-141.
[http://pdfserve.informaworld.com/95666770884626_907966061.pdf] (page consultée le 15 mars 2009).

BERGER, Marie Josée (1995), « Pluriethnicité dans le contexte minoritaire des écoles françaises de l'Ontario », *Éducation Canada*, vol. 35, n° 4, p. 50-52.

BISSON, Ronald, A. BUCUMI et Jean-Denis GABIKINI (2003), *Étude des besoins et de la capacité d'accueil des immigrants et réfugiés francophones dans la région de London-Sarnia*.

BOUCHAMMA, Yamina (2009), « Francisation, scolarisation et socialisation des élèves immigrants en milieu minoritaire francophone du Nouveau-Brunswick : Quels défis et quelles perspectives ? », *Série de*

documents de recherche, n° 2, Centre Métropolis Atlantique.
[http://www.atlantic.metropolis.net/WorkingPapers/Bouchamma_WP21.pdf]

BOUCHAMMA, Yamina (2008), « Les défis de l'école en milieu minoritaire francophone face à l'intégration des élèves immigrants », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, p. 120-123.

BOUCHAMMA, Yamina (2006), *Multiculturalisme dans les écoles en milieu francophone minoritaire au Nouveau-Brunswick : quels défis ? quelles perspectives ?*, Université de Moncton, Moncton.

CENTRE DES JEUNES FRANCOPHONES DE TORONTO, PATRIMOINE CANADIEN (Programme du multiculturalisme) et CENTRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION FRANCO-ONTARIENNE (2005), *Recherche documentaire traitant des questions de diversité auprès des institutions francophones concernant les minorités raciales et ethnoculturelles francophones vivant en situation minoritaire*.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. Comité directeur Communautés francophones en situation minoritaire (2006), *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*.
[<http://www.fcfa.ca/documents/383.pdf>]
(page consultée le 2 avril 2009).

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. Comité directeur—Communautés francophones en situation minoritaire (2005), *Vers la francophonie canadienne de*

demain : Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

[<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/cadre-minoritaire.asp>] (page consultée le 2 mai 2009).

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. Comité directeur–Communautés francophones en situation minoritaire (2003), *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*.

[<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/cadre-minoritaire.asp>] (page consultée le 20 juin 2009).

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (1997), *La révision de la législation sur l'immigration*, janvier.

CHURCHILL, Stacy et Isabel KAPRIELIAN-CHURCHILL (1991), *Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES. QUELL, Carsten (2002), *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. [http://www.ocolclo.gc.ca/html/stu_etu_imm_02_table_f.php] (page consultée le 15 mars 2009).

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD (2003), *Profil de la clientèle immigrante des écoles francophones d'Edmonton, Alberta*.

[[www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports/RAPPORT final immigration.pdf](http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports/RAPPORT_final_immigration.pdf)] (page consultée le 15 mars 2009).

DAGENAIS, Diane (2008), « La prise en compte du plurilinguisme d'enfants issus de familles immigrantes en contexte scolaire : une analyse de cas », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, n° 2, p. 351-375.

[<http://www.erudit.org/revue/rse/2008/v34/n2/019685ar.pdf>] (page consultée le 2 avril 2009).

DAGENAIS, Diane et Catherine BERRON (2001), « Promoting multilingualism through French immersion and language maintenance in three immigrant families », *Language, Culture and Curriculum*, vol. 14, n° 2, p.142–155.

[http://pdfserve.informaworld.com/623564_770884626_907966062.pdf] (page consultée le 15 avril 2009).

DAGENAIS, Diane et Marianne JACQUET (2000), « Valorisation du multilinguisme et de l'éducation bilingue dans des familles immigrantes », *Journal of International Migration and Integration*, vol 1, n° 4, p. 389-404.

[<http://www.springerlink.com/content/13n0861w04156551/fulltext.pdf>] (page consultée le 15 mars 2009).

DAGENAIS, Diane et Éline DAY (1998), « Multilingual children and classroom processes in French Immersion », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 54, n° 3, p. 376–393.

DISTRICT SCOLAIRE 01 (2005) «Trousse d'accueil et d'intégration des élèves immigrants nouvellement arrivés. Document de travail», Dieppe.



ÉMOND, Geneviève (2008), *Vivre ensemble dans les écoles de langue française. L'accueil des jeunes immigrantes et immigrants à l'école de la francophonie canadienne*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

[<http://www.ctf-fce.ca/frenquetes/ArticlImmigrantsGenevièveÉmond.pdf>]

(page consultée le 2 avril 2009).

ÉTATS GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO (1998), *L'école franco-ontarienne de l'avenir, Saisir l'opportunité*.

FARMER, Diane, (2008a) « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.) *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Québec, Fides, p. 121-159.

FARMER, Diane (2008b), « Ma mère est de Russie, mon père est du Rwanda » : les familles immigrantes dans leurs rapports avec l'école en contexte francophone minoritaire, *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, p. 124-127

[http://canada.metropolis.net/pdfs/mother_russia_father_rwanda_f.pdf]

(page consultée le 15 mars 2009).

FARMER, Diane et Normand LABRIE (2008), « Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire ? », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, n° 2, p. 377-398.

[<http://www.erudit.org/revue/rse/2008/v34/n2/019686ar.pdf>] (page consultée le 2 avril 2009).

FARMER, Diane, Yvonne KABEYA, Normand LABRIE et Denise WILSON (2003), *La relation école-famille francophones d'origine immigrante à Toronto*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO), Université de Toronto, Toronto, Ontario.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (FCFA) (2001), *Parlons-nous ! Rapport du groupe de travail Dialogue*, Ottawa, FCFA.

GAGNON THÉRIAULT, Geneviève (2007), *L'école et la diversité culturelle pour l'intégration des familles et enfants immigrants : un défi pour le Nouveau-Brunswick*, Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick.

GALLANT, Nicole et Wilfrid B. DENIS (2008), « Relever le défi de la diversité : une comparaison des idéologies en éducation en contexte minoritaire et majoritaire au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan », *Éducation et francophonie*, vol. 36, n° 1, printemps, p. 142-160.

[<http://id.erudit.org/iderudit/018094ar>]

(page consultée le 15 avril 2009).

GALLANT, Nicole (2005), « L'école francophone du Nouveau-Brunswick face à la diversité », dans Hélène Destrempe et Joe Ruggeri (dir.), *Rendez-vous Immigration 2004 : Enjeux et défis de l'immigration au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, Policy Studies Centre et Métropolis, p. 35-58.

[atlanticportal.hil.unb.ca:8000/archive/00000080/02/Gallant_French.pdf]

(page consultée le 2 mai 2009).

GÉRIN-LAJOIE, Diane (dir.) (2008), *Educators' Discourses on Student Diversity*

in Canada: Context, Policy and Practice, Canadian Scholars' Press.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (1995a), « Les écoles minoritaires de langue française canadiennes à l'heure du pluralisme ethnoculturel », *Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies*, vol. XXVII, n° 2, p. 32-47.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (1995b), « La politique d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle dans les écoles de langue française de l'Ontario », *Éducation et francophonie*, vol. 23, n° 1, p. 21-24.

GÉRIN-LAJOIE, Diane et Marianne JACQUET (2008), « Regards croisés sur l'inclusion des minorités en contexte scolaire francophone minoritaire au Canada », *Éducation et francophonie*, vol. 36, n° 1, printemps, p. 25-43. [<http://id.erudit.org/iderudit/018088ar>] (page consultée le 15 avril 2009).

GÉRIN-LAJOIE, Diane, Lise GAUTHIER et Monica HELLER (1991), *Les politiques en matière d'éducation multiculturelle/interculturelle dans les écoles de langue française au Canada*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, préparé pour le Comité canadien francophone pour l'éducation interculturelle du Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle.

HÉBERT, Yvonne, SUN Xiaohong Shirley, and Eugene KOWCH (2004), « Focusing on Youth: Social Capital, Diversity and Educational Outcomes », *Journal of International Migration and Integration*, volume 5, numéro 2, pp. 229-249.

HELLER, Monica, Laurette LEVY, Raymond MOUGEON et Pierre QUIROUETTE (1986), *La migration et l'immigration francophones en Ontario : leur incidence sur l'éducation, l'assimilation et la mobilité sociale*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (Crefo), Université de Toronto, Toronto.

HERRY, Yves et Darlene WORTH GAVIN (1997), « Concept de soi et statut sociométrique des adolescentes et des adolescents membres des minorités raciales au sein des écoles françaises de l'Ontario », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 593-610. [<http://id.erudit.org/iderudit/031953ar>] (page consultée le 15 avril 2009).

JACQUET, Marianne, Danièle MOORE et Cécile SABATIER (2008), « L'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones en Colombie-Britannique », *Série de documents de recherche*, n°9, Centre Métropolis Atlantique. [www.atlantic.metropolis.net/WorkingPapers/Jacquet, Moore, Sabatier - WP9.pdf] (page consultée le 2 mai 2009).

JACQUET, Marianne (2007), « La formation des maîtres à la pluriethnicité : pédagogie critique, silence et désespoir », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, p. 25-45. [<http://www.erudit.org/revue/rse/2007/v33/n1/016187ar.pdf>] (page consultée le 2 avril 2009).

JEDWAB, Jack (2002), *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Commissariat aux langues officielles.



[http://www.officiallanguages.gc.ca/docs/f/immigr_2002_f.pdf]

(page consultée le 2 mai 2009).

LA CITÉ COLLÉGIALE (2005), *Accueil et intégration des immigrants d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Observations et recommandations présentées par La Cité collégiale au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

LAMARRE, Patricia et Diane DAGENAIS (2003), « Linguistic Representations of Trilingual Youth in Two Canadian Cities », in Charlotte Hoffmann et Jehannes Ytsma (Eds.), *Trilingualism in Family, School and Community*, p. 53-74.

LAPOINTE, Geneviève (2004), *L'accueil, l'établissement et l'intégration des personnes immigrantes francophones dans la région du Vancouver métropolitain*, pour la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.

PRA Inc. (2004), *Évaluation de la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants*, pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

[http://www.ocolclo.gc.ca/docs/f/Evaluation_capacites.pdf]

(page consultée le 20 mai 2009).

MOKE NGALA, Victor (2005), *L'intégration des jeunes des familles immigrantes francophones d'origine africaine à la vie scolaire dans les écoles secondaires francophones dans un milieu urbain en Alberta : conditions et incidences*, Thèse de

maîtrise, Faculté Saint-Jean, University of Alberta.

[pcerii.metropolis.net/Virtual%20Library/StudentTheses/VictorMokeThesis.pdf]

(page consultée le 20 mai 2009).

MCMULLEN, Kathryn (2004), *Questions d'éducation : Les enfants d'immigrants : comment se débrouillent-ils à l'école ?*, Statistique Canada, numéro 81-004-XIF au catalogue.

[<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/200410/7422-fra.htm>]

(page consultée le 2 mai 2009).

MUJAWAMARIYA, Donatille (2007), « La diversité ethnoculturelle dans le curriculum de sciences de l'Ontario, de la 1^{ère} à la 12^{ème} année », *Revue de l'Université de Moncton*, Volume 38, numéro 2, p. 5-32.

MUJAWAMARIYA, Donatille (1999), *Les besoins spécifiques de la communauté étudiante des minorités visibles face à la pratique d'enseignement dans un contexte franco-ontarien : de l'université à l'établissement scolaire associé*, Rapport de recherche présenté au ministère du Patrimoine canadien, Secrétariat d'État au multiculturalisme.

REGROUPEMENT ETHNOCULTUREL DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ONTARIO (2005), *Étude d'identification des barrières systémiques et individuelles à la participation des parents des minorités raciales ethnoculturelles francophones aux conseils d'écoles*, préparée par la Société J.D. Gabikini.

[repfo.ca/Documents/RAPPORT_ETUDE_RE_PFO_2005.pdf] (page consultée le 20 mai 2009).

REGROUPEMENT NATIONAL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES DE L'ÉDUCATION (2007), *L'Informateur*, vol. 1, n° 2.

[\[http://www.fnscf.ca/files/RNDGE_revue_virtuelle_vol_1_n°_2_nov_2007\(2\).pdf\]](http://www.fnscf.ca/files/RNDGE_revue_virtuelle_vol_1_n°_2_nov_2007(2).pdf)
(page consultée le 20 mai 2009).

